

## DÉLIBÉRATION du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

### Séance du 8 juillet 2025

Délibération n° 2025 – 08/07/2025 – 3

*Modification des statuts de l'Institut d'administration des entreprises (IAE)*

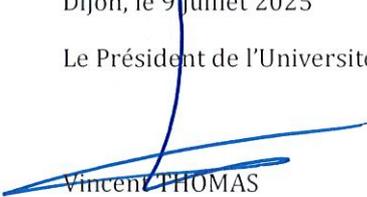
- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis du conseil de gestion de l'IAE rendu en sa séance du 7 avril 2025
- VU l'avis de la commission des statuts rendu en sa séance du 12 juin 2025

Effectif statutaire : 38 Membres en exercice : 38 Quorum : 19  Membres présents : 23 Membres représentés : 9 Total : 32	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 1</b>  <b>Suffrages exprimés : 31</b>  <b>Pour : 31</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les modifications apportées aux statuts de l'IAE.**

Dijon, le 9 juillet 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

  
Vincent THOMAS

P.J. : Statuts de l'IAE

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement